

Allocution de conclusion de Dominique Braye aux Entretiens de l'habitat, le jeudi 9 décembre 2010

Mesdames, messieurs,

A l'heure où s'achève cette rencontre, je souhaite remercier tous ceux qui ont accepté d'intervenir pour enrichir la réflexion ou faire part de leur expérience dans ce difficile dossier de l'habitat. Mes remerciements vont naturellement aux intervenants britanniques, allemands et espagnols, qui nous ont permis de mettre en perspective les pratiques françaises avec celle d'autres pays européens.

De tels échanges sont particulièrement riches d'enseignement et je souhaite, au titre de l'Anah, qu'ils puissent se poursuivre.

Cette journée a montré l'enjeu essentiel que représente l'intervention sur le logement pour améliorer l'efficacité des politiques sociales, que ces politiques visent à améliorer les conditions sanitaires, à prévenir la dépendance ou à lutter contre la précarité énergétique.

Dans tous les cas, une aide publique ne peut se justifier que par le résultat de l'amélioration du logement et de la situation précaire du bénéficiaire de l'aide ou de la personne qui occupe le logement lorsqu'il s'agit d'un locataire. C'est parce que ces personnes disposent d'un faible revenu, et se trouvent parfois en réelle situation de précarité que nous devons de les accompagner.

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, nous l'avons vu, l'accompagnement social des locataires est un élément essentiel. Vis-à-vis des propriétaires occupants, particulièrement lorsqu'ils sont âgés, il faut s'employer à lever les freins à la fois financiers et psychologiques. Dans tous les cas, l'intervention sur le logement ne va pas de soi, soit parce que le locataire est « captif » de son logement dégradé à défaut d'alternatives ; soit, lorsqu'il s'agit d'un propriétaire occupant, parce que cette dépense lui paraît insurmontable.

Autre enjeu commun aux trois thèmes que nous avons évoqués : le repérage, qui doit être organisé localement. Nous le savons tous, cette population est le plus souvent silencieuse. Elle a l'habitude de souffrir en silence. Il ne faut donc pas attendre qu'elle vienne vers nous, nous devons aller vers elle. C'est l'enjeu essentiel de cette nouvelle politique : il faut que les personnes visées par nos politiques puissent réellement en bénéficier.

Cette journée nous a ainsi éclairés sur les enjeux mais aussi sur les limites de l'intervention sur l'habitat lorsqu'elle prend insuffisamment en compte cette dimension sociale.

Ce faisant, elle nous montré quelles étaient les conditions de réussite d'une telle intervention. Elle a montré notamment que la mobilisation conjointe des différents acteurs était porteuse d'efficacité pour traiter ces situations de mal logement.

Je souhaite que l'Anah, qui fêtera l'an prochain son quarantième anniversaire, s'inscrive résolument dans cette optique et poursuive dans le sens d'un partenariat plus large possible avec des acteurs qui ne sont pas au premier chef des acteurs du logement mais qui au nom de l'efficacité de leurs intervention ont décidé d'intervenir dans l'amélioration de l'habitat.

J'espère que cette journée vous a apporté des éclairages intéressants et qu'elle aura répondu à votre attente.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre participation.